



ARTE France Cinéma – Présentation

Toutes les chaînes de télévision françaises ont l'obligation d'investir 3,2 % de leur chiffre d'affaires dans la coproduction de film de cinéma, dont 2,5 % dans les œuvres en langue française. ARTE, de par son statut européen, n'est pas soumise aux obligations des chaînes françaises. Pourtant elle les respecte et va même jusqu'à investir plus de 3,5 % de son CA dans la création cinématographique, à travers sa filiale, ARTE France Cinéma.

1- Fonctionnement général de la filiale

La filiale soutient la production d'environ 20 films de fiction, 3 longs-métrages documentaires et, depuis 2012, un film d'animation par an. En tant que coproducteur, ARTE France Cinéma bénéficie d'un pourcentage des recettes générées par les différentes exploitations du film (Salle, Vidéo, VOD, TV, Etranger), recettes qu'elle réinvestit dans la production de nouveaux films.

2- Sélection des projets

ARTE France Cinéma reçoit chaque année environ 400 scénarios.

L'inscription des projets se fait maintenant en ligne sur la plate-forme FILCINEWEB accessible sur le site www.pro.arte.tv.

La sélection s'effectue de la manière suivante :

- Examen des scénarios et des dossiers de production par l'équipe de la filiale,
- Pré-sélection par Olivier Père d'une dizaine de scénarios 5 fois dans l'année,
- Présentation de ces projets accompagnés des caractéristiques de la production (devis estimatif, plan de financement, projet de casting, etc) au comité de sélection composé d'une dizaine de personnalités et de membres d'ARTE.

Ce comité est actuellement composé de :

- Véronique CAYLA (membre permanent)
- Anne DURUPTY (membre permanent)
- Olivier PERE (membre permanent)
- Andreas SCHREITMÜLLER (membre permanent)
- Bernard-Henri LEVY (membre permanent)
- Gilles JACOB (membre permanent)
- Bertrand BONELLO (nommé pour 2 ans)
- Juliette SCHRAMECK (nommée pour 2 ans)
- Céline SCIAMMA (nommée pour 2 ans)

L'appréciation se fonde sur la qualité, l'originalité et la cohérence du scénario, le rapport sujet/devis, les films précédents du réalisateur (longs ou courts métrages), etc.

3- Politique éditoriale et mission de la filiale

Depuis sa création, ARTE France Cinéma s'est engagée sur plus de 700 films, a collaboré avec plus de 200 producteurs différents, plus de 400 réalisateurs différents, de plus de 50 nationalités différentes.

Renouvellement des talents, contribution à la vitalité du cinéma indépendant en Europe et dans d'autres régions du monde, participation à la relance de la création française et européenne, constituent les axes majeurs de la politique de la filiale.

4- Soutien à la création française

ARTE France Cinéma porte une attention toute particulière aux premiers films français. Pour n'en citer que quelques-uns : « En attendant les hirondelles » de Karim Moussaoui, « A mon âge je me cache encore pour fumer » de Rayhana, « Ava » de Léa Mysius, « Louise Wimmer » de Cyril Menegun (Prix Louis Delluc du 1^{er} film, 2012), « 17 filles » de Muriel et Delphine Coulin, « Americano » de Mathieu Demy, « Un poison violent » de Katell Quillévéré, « Les deux amis » de Louis Garrel, « Fidelio, l'odyssée d'Alice » de Lucie Borleteau, « Le grand jeu » de Nicolas Pariser.

La filiale cinéma s'associe aussi à des talents déjà confirmés ou reconnus tels Olivier Assayas (« Sils Maria », « Personal Shopper »), Bruno Dumont (« L'Humanité », « Flandres », « Camille Claudel », « Ma Loute »), Benoit Jacquot (« A tout de suite », « L'Intouchable », « Au fond des bois », « 3 Cœurs »...), Alain Guiraudie (« Rester vertical », « L'inconnu du lac »), Bertrand Bonello (« L'Apollonide », « Saint Laurent », « Nocturama »), Leos Carax (« Tokyo! –Merde », « Holy Motors »), Stéphane Brizé (« Mademoiselle Chambon », « Quelques heures de printemps », « La loi du marché »), Mathieu Amalric (« Tournée » - « La Chambre bleue »), Maiwenn (« Polisse »), Valeria Bruni-Tedeschi (« Un château en Italie »), Gustave Kervern et Benoît Delépine (« Louise Michel », « Mammuth », « Le grand soir »), Quentin Dupieux (« Rubber », « Wrong »), Claire Denis (« Les salauds »).

5- Défense de la création européenne

Italie, Portugal, Allemagne, Autriche, Grèce, Danemark, Royaume-Uni, Espagne, Roumanie, Géorgie, ARTE France Cinéma s'engage activement dans l'effort de revitalisation de la production cinématographique européenne aux côtés de réalisateurs tels que : Michael Haneke, Wim Wenders, Ruben Ostlund, Jean-Pierre et Luc Dardenne, Paolo Sorrentino, Ulrich Seidl, Lars Von Trier, Roy Andersson, Aki Kaurimäki, Joachim Trier.

...et des autres continents

ARTE France Cinéma travaille également avec des metteurs en scène venus des quatre coins du monde : **Afrique et monde Arabe** (Merzak Allouache, Mahamat Saleh Haroun, Nadir Mokneche, Lyes Salem, Moussa Touré, Raja Amari, Abderrhamane Sissako), **Moyen-Orient** (Randa Chahal Sabbag, Amos Gitai, Elia Suleiman, Nadine Labaki, Hiam Abbass, Nadav Lapid), Russie (Andreï Zviagintsev, Pavel Lounguine, Ilya Khrzhanovsky), **Etats-Unis** (Hal Hartley, Tanya Wexler,) **Canada** (Xavier Dolan), **Amérique Latine** (Fellipe Barbosa, Carlos Reygadas, Lucrecia Martel, Pablo Trapero) et **Asie** (Tsai Ming-Liang, Zhang Yimou, Wang Chao, Hong Sang Soo, Lou Ye, Hou Hsiao Hsien, Jia Zangke).

6 – Des récompenses

Les films coproduits par ARTE France et ARTE France Cinéma sont souvent sélectionnés et récompensés dans de nombreux festivals internationaux, dont

Cannes :

1994 :

Caméra d'Or Pour "Petits arrangements avec les morts" de Pascale Ferran

1996 :

Grand Prix du Jury pour "Breaking the waves" de Lars von Trier

1998 :

Palme d'Or et Prix du Jury œcuménique pour "L'Eternité et un jour" de Theo Angelopoulos

1999 :

Grand Prix du Jury en 1999 pour "L'Humanité" de Bruno Dumont

2000 :

Palme d'Or et Prix d'interprétation féminine en 2000 pour "Dancer in the Dark" de Lars Von Trier

Grand Prix du Jury pour "Chanson du 2ème étage" de Roy Andersson

2001 :

Grand Prix du Jury et double Prix d'interprétation masculine et féminine pour "La Pianiste" de Michael Haneke ;

2002 :

Grand Prix du Jury et Prix d'interprétation féminine pour "L'Homme sans passé" de Aki Kaurismäki

2003 :

Prix de la Critique pour "Depuis qu'Otar est parti" de Julie Bertuccelli

2004 :

Prix d'interprétation féminine pour Maggy Cheung pour son rôle dans "Clean" d'Olivier Assayas

2005 :

Palme d'Or pour "L'Enfant" des frères Dardenne

Prix de la mise en scène pour "Caché" de Michael Haneke

Caméra d'Or pour « La terre abandonnée » de Vimukthi Jayasundara

2006 :

Grand Prix du Jury pour "Flandres" de Bruno Dumont

Prix Un Certain Regard pour "Voiture de luxe" de Wang Chao

2007 :

Prix du Jury pour "Lumière silencieuse" de Carlos Reygadas

Caméra d'Or pour "Les Méduses" de Etgar Keret et Shira Geffen

2008 :

Prix du Meilleur scénario pour "Le Silence de Lorna" des frères Dardenne

Prix du Jury pour "Il Divo" de Paolo Sorrentino

2009 :

Prix d'interprétation féminine pour Charlotte Gainsbourg pour son rôle dans « Antichrist »

2010 :

Prix spécial du Jury pour « Le père de mes enfants » de Mia Hansen-Løve

Prix de la mise en scène pour « Tournée » de Mathieu Amalric

2011 :

Prix du Jury pour « Polisse » de Maïwenn ;

Prix d'interprétation féminine : Kirsten Dunst pour son rôle dans « Melancholia »

2012 :

Prix de la mise en scène pour Post Tenebras Lux de Carlos Reygadas

Prix spécial du Jury Un Certain Regard pour « Le grand soir » de Gustave Kervern et Benoît Delépine

Prix d'interprétation féminine pour Emilie Dequenne dans « A perdre la raison » de Joachim Lafosse (ARTE/Cofinova)
et pour Suzanne Clément dans « Laurence Anyways » de Xavier Dolan

2013 :

Prix de la mise en scène Un Certain Regard et Queer Palm pour « L'inconnu du lac » d'Alain Guiraudie

2014 :

Palme d'Or pour « Winter Sleep » en 2014

2015 :

Prix d'interprétation masculine à Vincent Lindon pour « La loi du marché » de Stéphane Brizé

2016 :

Prix d'interprétation masculine à Shahab Hosseini pour « Le client » d'Asghar Farhadi

Prix du scénario pour « Le client » d'Asghar Farhadi

Prix de la mise en scène pour « Personal shopper » de Olivier Assayas

Prix spécial Un Certain Regard pour « La tortue rouge » de Michael Dudok de Wit

Prix du meilleur scénario Un Certain Regard pour « Voir du pays » de Delphine et Muriel Coulin

2017:

Palme d'Or pour « The Square » de Ruben Ostlund

Prix du Jury pour « Faute d'amour » de Andreï Zviaguintsev

Caméra d'Or pour « Jeune Femme » de Léonor Séraille

Œil d'Or –Prix du meilleur documentaire pour « Visages, Villages » de Agnès Varda et JR

Berlin :

2001:

Ours d'Or du Meilleur film, Ours d'Argent de la meilleure actrice et Ange bleu du Meilleur film européen pour "Intimité" de Patrice Chéreau

2003 :

Ours d'argent pour la musique pour "Madame Brouette" de Moussa Sene Absa

Prix du Meilleur réalisateur et de la Meilleure caméra pour "Dogville" de Lars von Trier

2005 :

Ours d'argent pour la meilleure contribution artistique en 2005 pour "La saveur de la pastèque" de Tsai Ming Liang

2006 :

Prix du Public et Prix du Meilleur film européen en 2006 pour "Paradise now" de Hany Abu-Assad ;

2008 :

Prix du public dans la section Panorama pour "Les Citronniers" d'Eran Riklis

2010 :

Ours de Crystal – Mention spéciale pour « La rivière Tumen » de Zhang Lu

2011 :

Prix du Jury du 25eme Teddy Award pour « Tomboy » de Céline Sciamma

2013 :

Prix du Jury Œcuménique pour « Circles » de Srđan Golubovic

2016 :

Ours d'Or du Meilleur Film pour « Fuocoammare » de Gianfranco Rosi
Ours d'Argent – Prix de la Mise en Scène pour « L'avenir » de Mia-Hansen Løve

2017 : Ours d'argent du meilleur acteur pour Anthony Bajon dans « La prière » de Cédric Kahn

Venise :

2001 :

Lion d'Or pour "L'Emploi du temps" de Laurent Cantet

2003 :

Lion d'Argent et Grand Prix du Jury en 2003, pour "Le Cerf-volant" de Randa Chahal Sabbag

2006 :

Lion d'Argent de la meilleure révélation pour "The Golden door" d'Emanuele Crialesse
Prix spécial du Jury pour "Daratt" de Mahamat Saleh-Haroun

2008 :

Prix de la Semaine de la Critique pour "L'apprenti" de Samuel Collardey

2009 :

Lion d'Or pour « Lebanon » de Samuel Maoz
Prix Fipresci pour « Lourdes » de Jessica Hausner

2012 :

Prix spécial du Jury à la Mostra de Venise pour « Paradis : Foi » de Ulrich Seidl

2014 :

Lion d'Or pour « A Pigeon On A Branch Reflecting On Existence » de Roy Andersson

2017 :

Lion d'Argent – Grand Prix du Jury pour « Foxtrot » de Samuel Maoz

César :

2000 :

Meilleur réalisateur - Meilleur film - Meilleur scénario - Meilleur jeune espoir féminin pour "Vénus Beauté Institut"
de Tonie Marshall

2001 :

Meilleur film étranger pour "Dancer in the Dark" de Lars von Trier
Meilleur premier film et Meilleur jeune espoir masculin pour "Ressources humaines" de Laurent Cantet

2002 :

Meilleure actrice dans un second rôle pour "La Pianiste" de Michael Haneke
Meilleur court-métrage pour "Au premier dimanche d'août" de Florence Miailhe

2003 :

Meilleur montage pour "Etre et avoir" de Nicolas Philibert

2004 :

Meilleure première œuvre de pour "Depuis qu'Otar est parti" de Julie Bertuccelli

2006 :

Meilleur acteur pour Michel Bouquet dans "Le Promeneur du Champ de mars" de Robert Guédiguian

2007 :

Meilleur court-métrage pour "Fais de beaux rêves" de Maryline Canto

2008 :

Meilleur film documentaire pour "Les plages d'Agnès" d'Agnès Varda

2010 :

Meilleure adaptation pour « Mademoiselle Chambon » de Stéphane Brizé

2013 :

Meilleur Premier Film pour « Louise Wimmer » de Cyril Menegun

2015 :

7 Césars dont celui du Meilleur Film pour « Timbuktu » de Abderrahmane Sissako

César de la meilleure actrice dans un second rôle pour Kristen Stewart dans « Sils Maria » de Olivier Assayas

César de la meilleure adaptation pour « Diplomatie » de Volker Schlöndorff

2016 :

César du Meilleur Film pour « Fatima » de Philippe Faucon

César du Meilleur Acteur pour Vincent Lindon dans « La loi du marché »

César du meilleur jeune espoir féminin pour Zita Henrot dans « Fatima » de Philippe Faucon

2017 :

César du Meilleur Film Etranger pour « Faute d'amour » de Andrey Zvyaguintsev

7- La politique de cinéma documentaire

Depuis 2004, ARTE France Cinéma et l'unité de programmes Société et Culture sont associées pour s'engager en coproduction et en préachat sur 3 longs-métrages documentaires par an.

Dans les films maintenant emblématiques de cette politique figurent notamment « Tous au Larzac » de Christian Rouaud, « Cleveland contre Wall Street » de Jean-Stéphane Bron, « L'apprenti » de Samuel Collardey, « La maison de la radio » de Nicolas Philibert, « La Cour de Babel » de Julie Bertuccelli, « Fuocoammare » de Gianfranco Rosi, « Visages, villages » de Agnès Varda et JR ou encore « Le vénérable W. » de Barbet Schröder pour ne citer qu'eux.

Ces 3 films s'ajoutent à la vingtaine de longs-métrages de fiction déjà coproduits par ARTE France Cinéma chaque année. Ils sont diffusés dans la case CINEMA DOCUMENTAIRE, après leur sortie en salle et les délais réglementaires correspondant aux œuvres cinématographiques.

Les projets nous sont adressés par un **producteur français ayant soit le statut de producteur délégué soit celui de coproducteur** sur le film.

Ils sont ensuite instruits par l'unité de programmes Culture et Société, le choix final étant effectué conjointement – hors comité de sélection – par l'unité de programmes Culture et Société dirigée par Fabrice Puchault, qui assure le suivi éditorial, et la filiale ARTE France Cinéma, dirigée par Olivier Père.

8- Représentation à l'international

La filiale est représentée dans les Festivals internationaux et participe à leurs Forums de coproductions. (Cannes, Berlin, Venise, Turin, Pusan, entre autres).

Des partenariats sont mis en place avec certains d'entre eux afin de remettre un prix ARTE pour le développement, (Turin, Locarno, Buenos Aires, Sarajevo, Rotterdam entre autres...).

9 - Grand accord franco-allemand

Historique

En janvier 1996, ARTE et ses partenaires ARTE France, l'ARD et la ZDF décidaient de réunir leurs forces et signaient un accord de coproduction cinématographique.

Créé à l'initiative de Heinz Ungureit de la ZDF, cet accord a pour objectif majeur d'apporter une contribution plus substantielle à six films de grands réalisateurs.

Pour la diffusion, il permet de renforcer l'exposition du cinéma européen à travers ses grands auteurs. La sélection éditoriale est orientée par la « dimension internationale du projet, de la production ou de l'auteur » et exclut les « premiers films ». Bien qu'appelé communément « Grand Accord Franco-Allemand » par la profession, il n'a pas vocation à se concentrer sur des coproductions de films français ou allemands, celles-ci entrant dans la mission de coproduction nationale de chaque pôle. Son intention est, dès l'origine, de promouvoir les coproductions européennes.

ARTE s'est vue largement récompensée dans ses choix :

A Cannes : Prix d'interprétation féminine à Kirsten Dunst pour « Melancholia », et à Charlotte Gainsbourg pour « Antichrist », Prix du Meilleur scénario pour "Le Silence de Lorna", Prix de la mise en scène à pour "Caché" de Michael Haneke (également meilleur film aux European FilmAwards), Prix d'interprétation féminine pour Kati Outinen dans "L'homme sans passé" de Aki Kaurismäki, un Ours d'Or au Festival International du Film de Berlin pour "Intimité" de Patrice Chéreau, le Grand Prix du Jury au Festival de Cannes pour "La Pianiste" de Michael Haneke, deux Palmes d'Or au Festival de Cannes pour "L'Eternité et un jour" de Theo Angelopoulos et "Dancer in the dark" de Lars Von Trier, de nombreux Prix dans des festivals de grande renommée, autant de reconnaissances internationales qui encouragent ARTE dans sa volonté de contribuer à la vitalité d'un cinéma original et courageux, où la liberté de ton le dispute à l'audace de la forme.

Le comité de sélection :

- Olivier Père - ARTE France
- Andreas SCHREITMULLER - ARTE G.E.I.E.
- Gebhard HENKE - WDR
- Meinolf ZURHORST – ZDF

Ce Comité se réunit 5 fois par an pour décider de la coproduction en commun de 6 films.

L'unanimité est requise.

Le fonctionnement

Les films sont proposés par les deux pays.

Les 6 films du Grand Accord entrent dans le quota des 20 à 22 films coproduits annuellement par ARTE France Cinéma.

Les 3 films d'initiative française sont préalablement sélectionnés par le Comité de Sélection français.

Les 3 films d'initiative allemande ne sont pas soumis à la validation du Comité de Sélection français.

Dans tous les cas, le film qui bénéficie du Grand Accord Européen doit avoir un producteur français et un producteur allemand. Avoir un distributeur dans chacun des deux pays n'est pas encore une obligation stricte mais ne pas en avoir est une condition fortement défavorable.

Les critères de présélection sont les suivants :

- Pas de premiers ou de seconds films.
- Dimension internationale du projet, de la production ou de l'auteur garantissant une exploitation européenne.
- Film ayant l'agrément européen.

Le financement

L'apport global d'ARTE sur un film du Grand Accord Européen est en moyenne de 600 000 Euros répartis entre la France et l'Allemagne. Le financement apporté par ARTE Deutschland est piloté soit par la ZDF soit par la WDR ou la BR. Sa répartition se fait sur la base des caractéristiques de la coproduction franco-allemande et de la négociation entre coproducteurs. Le montant peut être affecté à 100 % sur le financement allemand ou répartis sur les deux territoires.

10 - ARTE / COFINOVA

En 2004, ARTE FRANCE CINEMA a créé un fonds destiné à augmenter son soutien à la création cinématographique, en complément des subventions pratiquées par la filiale Cinéma. Celle-ci s'est orientée vers un modèle innovant, avec la création d'une société de production capitalisée partiellement par une SOFICA : COFINOVA.

La société est présidée par Michel ROMAND-MONNIER et la direction générale est assurée par Rémi BURAH.

Le Comité de direction est composé de :

Olivier Père pour ARTE France Cinéma

Anne DURUPTY et Olivier GUILLEMOT, pour ARTE France

Michel ROMAND-MONNIER et Alexis DANTEC pour COFINOVA

Rémi BURAH pour ARTE/COFINOVA

Depuis sa création ARTE/COFINOVA a soutenu plus de 30 films dont « Naissances des pieuvres » de Céline Sciamma, « Les amours d'Astrée et Céladon » d'Eric Rohmer, « Darling » de Christine Carrière, « Huit fois debout » de Xabi Molia, « Le Skylab » de Julie Delpy, « La guerre est déclarée » de Valérie Donzelli, « Les adoptés » de Mélanie Laurent, « A perdre la raison » de Joachim Lafosse, « Wrong Cops » de Quentin Dupieux, « Mange tes morts » de Jean-Charles Hue, « Un beau soleil intérieur » de Claire Denis.

11 – L'offre Cinéma

Magazines, blogs, films en replay et actualité cinéma sont maintenant disponibles sur le site <http://cinema.arte.tv/fr>, en accompagnement et en complément de la programmation Antenne.

12- L'équipe d'ARTE France Cinéma

Olivier PERE, Directeur du Cinéma

Caroline JUNG, Assistante d'Olivier PERE – Chargée de production

Rémi BURAH, Directeur Général Délégué ARTE France Cinéma - Directeur Général ARTE/COFINOVA

Linda REKOUANE, Assistante de Rémi BURAH – Chargée d'administration

Claire LAUNAY, Chargée de l'accueil des projets de longs-métrages Cinéma et Documentaire

Mathilde HERSANT, Adjointe du DGA et Responsable du suivi d'exploitation et de la gestion des remontées de recettes

Laetitia SABOURIN, Chargée de post production

Service de Presse CINEMA

Agnès BUICHE - Cécile BRAUN